



Course d'Orientation pédestre

Départementale type « Sprint Urbain »

Samedi 22 Juin 2013

Saint Bonnet le Château, Loire

- Organisation : **Nature Orientation Saint Etienne**

- Directeur de course : Eric Perrin
- Traceur : Philippe Lavenne
- Contrôleur des circuits : Thibaut Magne
- GEC : Aurore Royer

- Carte : « Saint Bonnet le Château », Juin 2011

- Echelle 1:3 000
- Terrain : superbe village aux ruelles étroites, dominé par une abbatale, sol composé à 95% d'enrobé bitumineux.

- Circuits et catégories : départ libre au boitier, temps des vainqueurs par circuit : 10' environ

Circuit	Catégories d'âge conseillées	Niveau	Distance en ligne droite
H18 +	Homme à partir de 17 ans	6	1,68 kms
D18 +	Dames à partir de 17 ans	6	1,46 kms
H 14/16	H14 et H16	4-5	1,15kms
H 14/16	D14 et D16	4-5	0,99 kms
H-D 10/12	H10, H12, D10, D12	3	0,72 kms

- Accès : fléchage aux entrées de Saint Bonnet le Château (42)

- Horaires :

- Accueil : à partir de 17 h 00
- Parking/ Accueil/ Départ et Arrivée sur le même site.
- Départs : libre, de 18h00 à 19h30, toutes les minutes
- Fermeture des circuits : 20 h 00

- Inscriptions licenciés: avant le lundi 17 Juin sur <http://licences.ffcorientation.fr/inscriptions/>
Des inscriptions sur place seront exceptionnellement possibles, sous réserve d'une majoration de 2€ et dans la limite des cartes disponibles.

Tarifs licenciés FFCO/UNSS :

- avant le 17 juin : 5 € (19 ans et +), 3 € (18 ans et moins)
- après le 17 juin : 7 € (19 ans et +), 5 € (18 ans et moins)

- Contact concurrents, renseignements et résultats :

- mail : clmd2013@nose42.fr
- Site Internet : <http://www.nose42.fr>

- Atelier loisir : Inscription sur place et Départ de 18h à 19h30

- Tarifs loisir (inclut le pass'orientation et le prêt d'un doigt électronique SI) : 8 € (19 ans et plus), 5 € (18 ans et moins), 20€ pour une famille.

Présentation d'un certificat médical ("pas de contre-indication à la CO en compétition") pour être chronométré.

- Divers :

- Nombreuses possibilités de restauration sur place
- Attention à la circulation dans le village, le coureur n'est pas prioritaire, la circulation n'est pas bloquée.

Avec la participation de

RhôneAlpes Région